

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201804060-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 05/07/2018

Nom et adresse du prescripteur :

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 10/04/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Bovins.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201804060/1/1	BV/18/B2a/BE 1/1	Bovin	Foie	Femelle		04/04/18	- 11°	Non

Echantillon : 201804060/1/1

BV/18/B2a/BE 1/1

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anthelminthiques (2018/ST041) selon VM-EAMC01 Date d'analyse: 19/06/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-EAMC01) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2018/ST041 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806107-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 26/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 13/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Bovins.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806107/1/1	BV/18/B3c/Pb/Cd/1/5	Bovin	Foie	Femelle		04/06/18	-7.5°	Non

Echantillon : 201806107/1/1

BV/18/B3c/Pb/Cd/1/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 22/06/18	0.028 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 22/06/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806108-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 26/06/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 13/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Bovin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806108/1/1	BV/18/B2a/AV /1/3	Bovin	Foie	Femelle		04/06/18	-7.5°	Non

Echantillon : 201806108/1/1

BV/18/B2a/AV /1/3

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Avermectines HPLC - LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
Abamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Doramectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Emamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Eprinomectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Ivermectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10
Moxidectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 20/06/18	<= 10	10

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806149-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 08/11/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 19/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018. Plan bovin local.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806149/1/1	BV/18/A5/1/3	Bovin	Foie	Mâle		04/06/18	-7,5°C	Non

Echantillon : 201806149/1/1

BV/18/A5/1/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Beta agonistes (2018/ST059) par LC/MS/MS Date d'analyse: 21/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée - Echantillon conforme

Les analyses portant la mention 2018/ST059 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806151-001

Résultats partiels du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 28/08/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 19/06/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018. Plan bovin local.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806151/2/1	BV/18/B2e/1/1	Bovin	Rein	Femelle		04/06/18	-7,5°C	Non

Echantillon : 201806151/2/1

BV/18/B2e/1/1

Analyse	Résultat (en µg/l)
Anti inflammatoire non stéroïdien (2018/ST053) selon VM XNSD04 Date d'analyse: 06/08/18	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - XNSD03) n'a été détectée.

Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201806151-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 28/08/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 19/06/2018

Commémoratifs : PSPC 2018. Plan bovin local.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201806151/1/1	BV/18/B3a/B3b/B2c/ 1/5	Bovin	Graisse péri-rénale	Femelle		04/06/18	-7,5°C	Non

Echantillon : 201806151/1/1

BV/18/B3a/B3b/B2c/1/5

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2018/ST053) GC - MS/MS et GC - ECD et LC - MS/MS selon MRFT01 Date d'analyse: 06/08/18	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste PS - MRFT01) n'a été détectée
Captan Date d'analyse: 06/08/18	Non recherché
Carbaryl Date d'analyse: 06/08/18	Non recherché
EPN Date d'analyse: 06/08/18	Non recherché
THPI Date d'analyse: 06/08/18	Non recherché

Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807011-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 08/11/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 02/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Cerf d'élevage.
Prélèvement urine + poils.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807011/1/1	BV/18/A1/A3/A4/1/3	Bovin	Urine	Mâle castré	4 ans	01/06/18	-8°	Non

Echantillon : 201807011/1/1

BV/18/A1/A3/A4/1/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Stéroïdiens (2018/ST059) par GC/MS/MS Date d'analyse: 21/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée - Echantillon conforme

Les analyses portant la mention 2018/ST059 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807226-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 20/11/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 26/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Bovin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807226/1/1	BV/18/B3c/Pb/Cd/2/5	Bovin	Foie	Femelle	+ 5 ans	06/07/18		Non

Echantillon : 201807226/1/1

BV/18/B3c/Pb/Cd/2/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 09/11/18	0.012	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 31/08/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807227-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 03/08/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 26/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Bovin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807227/1/1	BV/18/B2a/AV /2/3	Bovin	Foie	Femelle	+5 ans	06/07/18	-5°C	Non
201807227/2/1	BV/18/B2a/AV /3/3	Bovin	Foie	Mâle castré	+4 ans	09/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807227/1/1

BV/18/B2a/AV /2/3

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Avermectines HPLC - LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
Abamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Doramectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Emamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Eprinomectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Ivermectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Moxidectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10

Echantillon : 201807227/2/1

BV/18/B2a/AV /3/3

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Avermectines HPLC - LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
Abamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Doramectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Emamectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Eprinomectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Ivermectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10
Moxidectine LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/18	<= 10	10

Le responsable technique
Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807228-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 31/07/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 26/07/2018**Commémoratifs :****Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807228/1/1	BV/18/B1/AN/1/8	Bovin	Muscle	Mâle	+4ans	06/07/18	-5°C	Non
201807228/2/1	BV/18/B1/AN/2/8	Bovin	Muscle	Femelle	+7 ans	06/07/18	-5°C	Non
201807228/3/1	BV/18/B1/AN/3/8	Bovin	Muscle	Mâle castré	+4ans	09/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807228/1/1

BV/18/B1/AN/1/8

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 31/07/18	Absence

Echantillon : 201807228/2/1

BV/18/B1/AN/2/8

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 31/07/18	Absence

Echantillon : 201807228/3/1

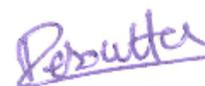
BV/18/B1/AN/3/8

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 31/07/18	Absence

Le responsable technique
Aurélié TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807229-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 09/08/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 26/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Bovin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807229/1/1	BV/18/B2f/FL/1/5	Bovin	Muscle	Femelle	+ 6 ans	06/07/18	-5°C	Non
201807229/2/1	BV/18/B2f/FL/2/5	Bovin	Muscle	Mâle castré	+4 ans	09/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807229/1/1

BV/18/B2f/FL/1/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Fluazuron CCM - Met. Int. CH10M287 Date d'analyse: 08/08/18	<= 100	100	-

Echantillon : 201807229/2/1

BV/18/B2f/FL/2/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

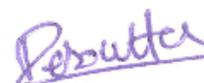
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Fluazuron CCM - Met. Int. CH10M287 Date d'analyse: 08/08/18	<= 100	100	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie


Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807230-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 08/08/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 27/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Bovin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807230/1/1	BV/18/B1/SU/1/5	Bovin	Muscle	Mâle	+ 4 ans	06/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807230/1/1

BV/18/B1/SU/1/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 07/08/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 07/08/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 07/08/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 07/08/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 07/08/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807240-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 26/10/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 27/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Bovin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807240/3/1	BV/18/B3a/PCDD/1/2	Bovin	Muscle	Femelle	+4 ans	06/07/18	-5°C	Non
201807240/4/1	BV/18/B3a/PCDD/2/2	Bovin	Muscle	Mâle castré	+4 ans	09/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807240/3/1

BV/18/B3a/PCDD/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Méthode	Résultat	Observation
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,009 +/- 0,002 pg/g de poids frais	Echantillon conforme
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,003 +/- 0,001 pg/g de poids frais	
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,012 +/- 0,002 pg/g de poids frais	Echantillon conforme
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,012 +/- 0,003 ng/g de poids frais	Echantillon conforme

Commentaires sur l'échantillon : Taux de matière grasse extraite : 1,33%

Echantillon : 201807240/4/1

BV/18/B3a/PCDD/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Méthode	Résultat	Observation
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,16 +/- 0,03 pg/g de matière grasse	Echantillon conforme
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,07 +/- 0,02 pg/g de matière grasse	
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,23 +/- 0,04 pg/g de matière grasse	Echantillon conforme
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2018/ST059) Date d'analyse: 24/09/18	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0,45 +/- 0,11 ng/g de matière grasse	Echantillon conforme

Commentaires sur l'échantillon : Taux de matière grasse extraite : 5,25%

Les analyses portant la mention 2018/ST059 ont été sous-traitées à: LABERCA

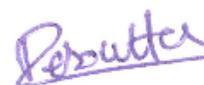
Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807240-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 08/11/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 27/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Bovin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807240/1/1	BV/18/A5/2/3	Bovin	Foie	Femelle	7 ans	11/07/18	-5°	Non
201807240/2/1	BV/18/A5/3/3	Bovin	Foie	Mâle castré	> 4 ans	09/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807240/1/1

BV/18/A5/2/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Beta agonistes (2018/ST059) par LC/MS/MS Date d'analyse: 21/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée - Echantillon conforme

Echantillon : 201807240/2/1

BV/18/A5/3/3

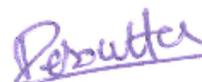
Analyse	Résultat (en mg/kg)
Beta agonistes (2018/ST059) par LC/MS/MS Date d'analyse: 21/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée - Echantillon conforme

Les analyses portant la mention 2018/ST059 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201807241-001

Solde des résultats du dossier
Solde des résultats de la redemande du 27/08/2018

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 28/08/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 27/07/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Bovin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201807241/1/1	BV/18/B3a/B3b/B2c/ 2/5	Bovin	Graisse animale	Femelle	5 ans	06/07/18	-5°C	Non

Echantillon : 201807241/1/1

BV/18/B3a/B3b/B2c/2/5

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2018/ST053) GC - MS/MS et GC - ECD et LC - MS/MS selon MRFT01 Date d'analyse: 06/08/18	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste PS - MRFT01) n'a été détectée
Captan Date d'analyse: 06/08/18	Non recherché
Carbaryl Date d'analyse: 06/08/18	Non recherché
EPN Date d'analyse: 06/08/18	Non recherché
THPI Date d'analyse: 06/08/18	Non recherché

Les analyses portant la mention 2018/ST053 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201808211-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 08/11/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 30/08/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Bovin local.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201808211/1/1	BV/18/A1/A3/A4/2/3	Bovin	Urine	Femelle	>7 ans	21/08/18	-9°C	Non
201808211/2/1	BV/18/A1/A3/A4/3/3	Bovin	Urine	Mâle castré		22/08/18	-9°C	Non

Echantillon : 201808211/1/1

BV/18/A1/A3/A4/2/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Stéroïdiens (2018/ST059) par GC/MS/MS Date d'analyse: 21/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée - Echantillon conforme

Echantillon : 201808211/2/1

BV/18/A1/A3/A4/3/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Stéroïdiens (2018/ST059) par GC/MS/MS Date d'analyse: 21/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée - Echantillon conforme

Les analyses portant la mention 2018/ST059 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201809001-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 04/09/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 03/09/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018. Plan bovin local.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201809001/1/1	BV/18/B2f/FL/3/5	Bovin	Muscle	Femelle		21/08/18	- 9°	Non
201809001/2/1	BV/18/B2f/FL/4/5	Bovin	Muscle	Mâle castré		22/08/18	- 9°	Non
201809001/3/1	BV/18/B2f/FL/5/5	Bovin	Muscle	Mâle castré		22/08/18	- 9°	Non

Echantillon : 201809001/1/1

BV/18/B2f/FL/3/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Fluazuron CCM - Met. Int. CH10M287 Date d'analyse: 03/09/18	<= 100	100	-

Echantillon : 201809001/2/1

BV/18/B2f/FL/4/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Fluazuron CCM - Met. Int. CH10M287 Date d'analyse: 03/09/18	<= 100	100	-

Echantillon : 201809001/3/1

BV/18/B2f/FL/5/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Fluazuron CCM - Met. Int. CH10M287 Date d'analyse: 03/09/18	<= 100	100	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie


Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201809008-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 01/10/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 03/09/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018. Plan bovin local.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201809008/1/1	BV/18/B3a/B3b/B2c/ 3/5	Bovin	Graisse péri-rénale	Femelle		21/08/18	- 9°	Non
201809008/2/1	BV/18/B3a/B3b/B2c/ 4/5	Bovin	Graisse péri-rénale	Femelle		21/08/18	- 9°	Non
201809008/3/1	BV/18/B3a/B3b/B2c/ 5/5	Bovin	Graisse péri-rénale	Mâle castré		22/08/18	- 9°	Non

Echantillon : 201809008/1/1

BV/18/B3a/B3b/B2c/3/5

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2018/ST061) GC - MS/MS et GC - ECD et LC - MS/MS selon MRTF01 Date d'analyse: 10/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste PS - MRFT01, est disponible sur demande.

Echantillon : 201809008/2/1

BV/18/B3a/B3b/B2c/4/5

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2018/ST061) GC - MS/MS et GC - ECD et LC - MS/MS selon MRTF01 Date d'analyse: 10/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste PS - MRFT01, est disponible sur demande.

Echantillon : 201809008/3/1

BV/18/B3a/B3b/B2c/5/5

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2018/ST061) GC - MS/MS et GC - ECD et LC - MS/MS selon MRTF01 Date d'analyse: 10/09/18	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste PS - MRFT01, est disponible sur demande.

Les analyses portant la mention 2018/ST061 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201809010-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 07/09/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 03/09/2018**Commémoratifs :** PSPS 2018. Plan bovin local.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201809010/1/1	BV/18/B1/SU/2/5	Bovin	Muscle	Femelle		21/08/18	- 9°	Non
201809010/2/1	BV/18/B1/SU/3/5	Bovin	Muscle	Mâle castré	4 ans	22/08/18	- 9°	Non
201809010/3/1	BV/18/B1/SU/4/5	Bovin	Muscle	Mâle castré		22/08/18	- 9°	Non
201809010/4/1	BV/18/B1/SU/5/5	Bovin	Muscle	Mâle castré		22/08/18	- 9°	Non

Echantillon : 201809010/1/1

BV/18/B1/SU/2/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-

Echantillon : 201809010/2/1

BV/18/B1/SU/3/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-

Echantillon : 201809010/3/1

BV/18/B1/SU/4/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-

Echantillon : 201809010/4/1

BV/18/B1/SU/5/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

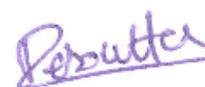
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 06/09/18	<= 25	25	-

Le responsable technique

Jackie H0RVATH - secteur chimie


Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201809011-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 10/09/2018**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 03/09/2018**Commémoratifs :** PSPC 2018. Plan bovin local.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201809011/1/1	BV/18/B1/AN/4/8	Bovin	Muscle	Mâle castré		21/08/18	- 9°	Non
201809011/2/1	BV/18/B1/AN/5/8	Bovin	Muscle	Femelle		21/08/18	- 9°	Non
201809011/3/1	BV/18/B1/AN/6/8	Bovin	Muscle	Mâle castré		22/08/18	- 9°	Non
201809011/4/1	BV/18/B1/AN/7/8	Bovin	Muscle	Mâle castré		22/08/18	- 9°	Non
201809011/5/1	BV/18/B1/AN/8/8	Bovin	Muscle	Mâle castré		22/08/18	- 9°	Non

Echantillon : 201809011/1/1

BV/18/B1/AN/4/8

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Echantillon : 201809011/2/1

BV/18/B1/AN/5/8

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Echantillon : 201809011/3/1

BV/18/B1/AN/6/8

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Echantillon : 201809011/4/1

BV/18/B1/AN/7/8

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Echantillon : 201809011/5/1

BV/18/B1/AN/8/8

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 07/09/18	Absence

Le responsable technique
Aurélien TOULANGUI - Secteur Hygiène



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201809024-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 28/11/2018

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 04/09/2018

Commémoratifs : PSPC 2018 - Bovin.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201809024/1/1	BV/18/B3c/Pb/Cd/3/5	Bovin	Foie	Mâle castré		21/08/18	-9°C	Non
201809024/2/1	BV/18/B3c/Pb/Cd/4/5	Bovin	Foie	Femelle		21/08/18	-9°C	Non
201809024/3/1	BV/18/B3c/Pb/Cd/5/5	Bovin	Foie	Femelle		21/08/18	-9°C	Non

Echantillon : 201809024/1/1

BV/18/B3c/Pb/Cd/3/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 16/11/18	0.01 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 16/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201809024/2/1

BV/18/B3c/Pb/Cd/4/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 16/11/18	0.01 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 16/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201809024/3/1

BV/18/B3c/Pb/Cd/5/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. Int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 16/11/18	0.019 +/- 0.007	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 20/11/18	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique
Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.